



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **19 septembre 2016**

Délibération n° 2016-1414

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à l'association Nouvel institut franco-chinois pour le programme d'actions 2016

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'attractivité et des relations internationales

Rapporteur : Monsieur le Conseiller délégué Vincent

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 30 août 2016

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 21 septembre 2016

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Lung, Mme Vessiller, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burrinand, MM. Butin, Cachard, Casola, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Mmes Corsale, Crespy, Croizier, David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Hémon, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Lavache, Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, MM. Piegay, Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : Mme Cardona (pouvoir à M. Vergiat), MM. Aggoun, Chabrier (pouvoir à M. Kabalo), Compan (pouvoir à Mme Balas), Coulon (pouvoir à Mme Gailliout), Curtelin (pouvoir à Mme Poulain), Fenech, Mme Geoffroy (pouvoir à M. Gomez), M. Havard (pouvoir à M. Guillard), Mme Pietka (pouvoir à M. Genin).

Absents non excusés : MM. Barge, Moroge.

Conseil du 19 septembre 2016**Délibération n° 2016-1414**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Attribution d'une subvention à l'association Nouvel institut franco-chinois pour le programme d'actions 2016**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'attractivité et des relations internationales

Le Conseil,

Vu le rapport du 25 août 2016, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'association Nouvel institut franco-chinois, à laquelle la Métropole de Lyon a adhéré, est une association de type loi 1901 dont les statuts ont été adoptés par l'Assemblée générale extraordinaire du 17 avril 2015. Elle est présidée par monsieur Thierry de La Tour d'Artaise, Président - Directeur général de Seb. Elle se construit grâce au soutien d'entreprises privées en qualité de mécènes fondatrices, d'universités lyonnaises et chinoises et de personnalités qualifiées, et compte actuellement 16 membres.

Cette association a pour objet de fédérer les acteurs de l'écosystème travaillant avec la Chine sur le territoire de la Métropole de Lyon et d'affirmer la Métropole comme un territoire majeur en France dans les relations avec la Chine.

Ce projet d'intérêt général est né de la volonté de renforcer les relations entre Lyon et la Chine au travers de la revalorisation du lieu qui fut le siège de l'Institut franco-chinois, première université chinoise hors de Chine.

Ses fondateurs souhaitent que ce lieu, qui incarne les valeurs d'accueil et d'ouverture à l'autre et symbolise l'amitié franco-chinoise, devienne le centre d'une dynamique nouvelle résolument tournée vers la promotion des relations entre Lyon et la Chine dans toutes ses dimensions et, notamment, au travers :

- de la valorisation et du développement des échanges et partenariats entre universités, établissements de recherche et d'enseignement et laboratoires ainsi qu'au travers du développement des relations entre enseignants, chercheurs et étudiants,
- du développement des échanges culturels, en mettant à la fois en valeur l'histoire des relations que Lyon et la Chine ont su tisser au fil du temps et en promouvant la culture chinoise contemporaine dans toutes ses dimensions artistiques et sociétales,
- du développement des échanges économiques entre Lyon et la Chine et des relations entre acteurs de l'économie.

I - Objectifs

La Chine est un partenaire historique de l'agglomération lyonnaise et ces échanges bénéficient d'une dynamique très favorable qui s'illustre dans les domaines économiques, académiques et culturels.

Plus de 3 000 étudiants chinois sont présents chaque année sur le territoire de la Métropole et on compte près de 40 accords universitaires conclus entre les établissements supérieurs lyonnais et leurs partenaires en Chine. Les relations économiques sont, aussi, en plein essor avec plus de 160 entreprises d'origine rhônalpine implantées en Chine et 15 entreprises à capitaux chinois installées dans la région lyonnaise.

L'Institut franco-chinois de Lyon fut la première université chinoise créée hors de Chine et sa fondation à Lyon, en 1921, a été l'un des plus beaux symboles de la relation entre Lyon et la Chine.

La visite officielle de ce lieu historique par le Président de la République Populaire de Chine, monsieur Xi Jinping, le 26 mars 2014, a été à l'origine de la création de l'association Nouvel institut franco-chinois.

Ce projet, porté initialement par la Métropole de Lyon, la Ville de Lyon et l'Agence pour le développement économique de la région lyonnaise (ADERLY) s'est élargi à d'autres partenaires avec une implication directe d'entreprises de l'agglomération lyonnaise, mais aussi les établissements d'enseignement supérieur.

Le Nouvel institut franco-chinois est un outil innovant pour le développement des liens entre la Métropole de Lyon et la Chine, dans les années à venir. Il a vocation à valoriser les relations sino-lyonnaises à travers les relations économiques, touristiques, universitaires, associatives et culturelles grâce au soutien des collectivités locales, de grandes entreprises mécènes, des universités lyonnaises et chinoises, de partenaires privés et des associations.

Le Nouvel institut franco-chinois donne aussi une place à l'assemblée des associations chinoises et franco-chinoises.

II - Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2015 et bilan

Par délibération n° 2015-0528 en date du 21 septembre 2015, le Conseil de la Métropole de Lyon a procédé à l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 35 000 € au profit de l'association Nouvel institut franco-chinois pour la réalisation de son programme d'actions 2015.

L'année 2015 a été pour cette association une première année de pleine activité illustrée par l'accueil de délégations, la réalisation de missions officielles, la recherche de partenariats et l'organisation d'événements.

Le Nouvel institut franco-chinois est devenu, en une année, un acteur majeur du développement des relations entre la Métropole de Lyon et la Chine.

Les différentes actions menées ont participé aux objectifs de la Métropole de Lyon en matière de développement économique, universitaire et culturel et contribue au renforcement de ses liens avec la Chine.

Pour l'année 2015, le programme d'activités s'est décliné sous la forme d'opérations variées :

- participation à la mission officielle de la Ville de Lyon en Chine en juin 2015 et signature de 6 accords de partenariats à cette occasion (2 économiques, 2 culturels et 2 universitaires),
- participation à la table ronde des Maires français et chinois, organisée par le Comité France Chine du 11 au 15 novembre à Kunming (Chine),
- mise en place d'outils de communication : création d'une plaquette grand public bilingue "Tisseur de liens entre Lyon et la Chine", création d'un site web bilingue, etc...
- organisation d'une exposition de lithographies créées à partir d'imprimés des années 1920 et 1930, largement inspirées des mouvements Art déco,
- organisation d'une exposition de photographies prêtées par la Société de la photographie artistique de Pékin,
- accueil de 11 000 visiteurs dont 350 délégations officielles.

III - Programme d'actions et plan de financement 2016

En 2016, le Nouvel institut franco-chinois s'agrandit grâce aux travaux de développement de l'étage supérieur qui accueillera, à partir de septembre 2016, une salle de réunion, des bureaux administratifs, un espace dédié à l'accueil des étudiants ainsi qu'une bibliothèque.

Pour l'année 2016, le programme d'actions du Nouvel institut franco-chinois de Lyon se décline, notamment, sous la forme de :

- l'accueil de visiteurs et de délégations officielles,
- la participation, du 25 au 27 mai 2016, au Forum culturel de Pékin, « La route de la soie – chemin vers l'autre » dont l'objectif est de favoriser le dialogue entre acteurs culturels et institutions du monde culturel français et chinois. En retour, l'Institut se mobilisera sur l'accueil, à Lyon, de ce même Forum culturel, au printemps 2017,
- l'organisation d'une conférence universitaire franco-chinoise, en partenariat avec l'Université de Lyon,
- l'organisation de l'accueil de chercheurs en collaboration avec la Maison internationale des langues et des cultures et l'Université de Lyon,
- l'organisation d'un festival de la gastronomie en octobre.

Budget prévisionnel pour l'année 2016 :

Dépenses	Montant en €	Recettes	Montant en €
frais de fonctionnement	29 200	subventions d'exploitation dont : - Ville de Lyon - Métropole de Lyon	35 000 35 000
frais de mission	17 500	mécénat	295 000
communication	92 000	cotisations	6 600
charges de personnel et taxes	168 212	entrées musée	500
total amortissements	65 188		
Total	372 100	Total	372 100

Il est donc proposé au Conseil de la Métropole de Lyon d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 35 000 € au profit de l'association Nouvel institut franco-chinois, pour la mise en place de son programme d'actions 2016 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 35 000 € au profit de l'association Nouvel institut franco-chinois pour la mise en place de son programme d'action 2016,

b) - la convention à passer entre la Métropole de Lyon et l'association Nouvel institut franco-chinois définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - **Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - **Le montant** de la dépense de fonctionnement de 35 000 € sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2016 - compte 6574 - fonction 048 - opération n° 0P02O1920.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

L

Reçu au contrôle de légalité le : 21 septembre 2016.